



**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS**

N° *10* /25/MEDD/PRMP

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet
Rapport Biennal de Transparence de Madagascar (BTR)

le Gouvernement de Madagascar, par le biais du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), lance par le présent un appel à candidature pour le recrutement d'une

**Equipe d'experts nationaux sur la
Préparation du chapitre sur les impacts du changement climatique et l'adaptation**

1. Contexte

Le Gouvernement de Madagascar, le MEDD avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) agissant en tant qu'organisme d'exécution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), prépare son premier rapport biennal sur la transparence (BTR1) de l'Accord de Paris. Le pays a établi trois communications nationales à la CCNUCC, financées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) avec l'appui du PNUE, et les a soumises à la Conférence des Parties à la CCNUCC, comme l'exige l'article 12 de la Convention. Le projet BTR fournira de nouveaux rapports nationaux qui comprennent des inventaires nationaux des émissions de GES par les sources et des absorptions par les puits, des rapports sur les programmes et stratégies d'atténuation du changement climatique et leurs effets, les progrès vers la contribution déterminée nationale (CDN) du pays dans le cadre de l'accord de Paris, et - pour le BTR - des informations sur l'adaptation au changement climatique.

L'objectif de développement du projet est de permettre au pays de préparer et de soumettre sa BTR1 à la CMA de l'Accord de Paris.

La BTR1 sera fondée sur l'Accord de Paris, en particulier sur l'article 13, et sur toutes les décisions pertinentes de la CMA concernant les modalités, les procédures et les lignes directrices (MPG). Conformément à l'article 7 et à l'article 13, le pays fournira une section de la BTR1 qui traite de l'adaptation au changement climatique.

2. Objectif de la consultation

L'objectif principal de cette tâche est de préparer un rapport complet sur l'adaptation au changement climatique dans le pays qui sera inclus dans un chapitre de la BTR1 qui est conforme à toutes les orientations de l'Accord de Paris et des MPG connexes.

3. Principales tâches

Les activités dans le cadre de ce contrat comprendront, sans s'y limiter, les éléments suivants et comprendront les commentaires reçus des intervenants et les consultations :

- Effectuer des recherches et fournir des informations sur les situations nationales, les arrangements institutionnels et les cadres juridiques liés à l'adaptation.
- Effectuer des recherches et fournir des informations sur les impacts climatiques, les risques et les vulnérabilités dans le pays, en s'appuyant sur des données et des recherches climatiques.
- Identifier et énumérer les priorités et les obstacles à l'adaptation.
- Recenser et énumérer les stratégies, politiques, plans, objectifs et mesures d'adaptation pour intégrer l'adaptation dans les politiques et stratégies nationales.
- En collaboration avec le(s) consultant(s) qui prépare(nt) le rapport BTR1 sur les progrès accomplis dans la réalisation des CDN, collecter des informations et rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures d'adaptation.
- Effectuer des recherches et fournir des informations sur le suivi et l'évaluation des mesures et processus d'adaptation.
- Effectuer des recherches et fournir de l'information sur la prévention, la minimisation et le traitement des pertes et des dommages associés aux effets des changements climatiques.
- Recenser et évaluer la coopération, les bonnes pratiques, l'expérience et les enseignements tirés en matière d'adaptation aux changements climatiques dans le pays.
- Fournir toute autre information relative aux incidences du changement climatique et à l'adaptation au changement climatique en vertu de l'article 7 de l'accord de Paris
- Veiller à ce que les considérations liées au genre soient intégrées dans l'analyse et à ce que des données et des analyses ventilées par sexe soient incluses dans la mesure du possible.
- Fournir des informations sur les points à améliorer en ce qui concerne la communication d'informations sur les incidences des changements climatiques et l'adaptation à ces changements.
- Rédiger le chapitre sur les impacts du changement climatique et l'adaptation à celui-ci ; le faire circuler pour examen par les pairs et commentaires ; préparer le projet final pour inclusion dans la BTR1.

4. Duree et modalités de paiement

La durée totale de l'étude est de 16 semaines à compter de la date du contrat et/ou comme indiqué dans l'accord. Le projet organisera un programme de consultation afin de recueillir des contributions sur le projet de rapport et le consultant fournira les copies nécessaires du résumé aux participants pour distribution à l'avance pendant le programme de consultation. Pendant cette période, le consultant devrait communiquer les conclusions du rapport aux participants au programme de consultation et la suggestion fournie devrait être incorporée dans le rapport final. Les produits livrables, le calendrier et le calendrier de paiement seront présentés dans le contrat.

5. Livrables

Le ou les consultants ou les cabinets de consultants sont censés fournir au projet des rapports, des documents, des présentations et des documents de travail de haute qualité bien gérés et organisés (c.-à-d. une feuille d'excellence, etc.). Le ou les consultants ou les cabinets de consultants fournissent la plupart des exigences suivantes à des moments différents. Les listes de produits livrables sont les suivantes :

- Deux documents écrits et une copie électronique du rapport initial, du rapport préliminaire et du rapport final sur les impacts du changement climatique et l'adaptation conformément aux exigences d'un ADCOM.
- Document écrit et copie électronique du chapitre sur l'adaptation du rapport BTR 1
- Données, tableaux, figures dans la feuille Excel.
- Présentations utilisées dans le processus de préparation du rapport.
- Deux copies papier et une copie électronique du résumé détaillé.

Note : Ces livrables et les attentes spécifiques seront élaborés plus en détail au moment de conclure le contrat.

6. Langue du rapport

Le rapport final et les autres rapports doivent être rédigés et présentés en français. Le résumé du projet de rapport et du rapport final devrait également être rédigé dans la langue française.

7. Qualifications

- Maîtrise ou diplôme supérieur en sciences de l'environnement/gestion des ressources naturelles/agriculture/foresterie et/ou dans les domaines liés au changement climatique ;
- Compétence professionnelle en matière de changement climatique au moins pendant 3 ans pour un doctorat ou 5 ans pour un master ;
- L'expérience acquise dans le cadre du processus de communication nationale sera un atout ;
- l'expertise scientifique dans la recherche et les études liées aux changements climatiques ;

- Avoir de l'expérience dans le travail avec les institutions gouvernementales ;
- Compétences en rédaction de rapports de haute qualité en français.

8. Compétences

Le consultant et les experts doivent posséder les compétences suivantes :

- Excellentes compétences en communication, bonnes relations de travail avec le gouvernement et d'autres organisations, et capacité de recueillir et d'analyser des données et de l'information ;
- Excellente capacité de saisir et de synthétiser rapidement les contributions d'une gamme de disciplines liées à l'adaptation aux changements climatiques ;
- Expérience de la modélisation du climat et de l'évaluation des impacts et de la vulnérabilité
- Connaissance du Plan national d'adaptation, des activités d'adaptation en cours dans le pays et des processus nationaux de communication et de CDN. Excellentes compétences en informatique et en communication, bonnes relations de travail avec le gouvernement et d'autres organisations, et capacité de recueillir et d'analyser des données et de l'information ;
- Excellente capacité à saisir et à synthétiser rapidement les contributions d'une série de disciplines liées au changement climatique en général, à la BUR ainsi qu'aux activités liées à la communication nationale en particulier ;
- Connaissance des directives BTR, du rapport national sur la communication, du cadre de transparence de la CCNUCC, des directives du GIEC et des programmes gouvernementaux prioritaires ;
- Aptitude à préparer des publications, des rapports et des présentations ;
- met l'accent sur les résultats et réagit positivement à la rétroaction
- Parle couramment le français dans ses communications écrites et orales.

9. Documents de soumission

Les dossiers de candidatures sont composés :

- d' un (des) curriculum vitae décrivant ses (leur) diplomes et expériences
- d'une lettre de motivation
- d'un document comprenant la compréhension et l' interprétation du TDR
- d' une offre financière.

Les dossiers de candidatures rédigés **en langue française doivent être envoyés à l'adresse email : projetburmadagascar@gmail.com** ou déposé au bureau du BNCCREDD+ Nanisana avant le **18 Juillet 2025**.

